

Anhang online zu

Kap. 5.2 Entlehnung und wortphonologische Struktur

Inventar der bei Nicole Oresme erstbelegten Direktentlehnungen aus dem Lateinischen mit Silbentypsequenz und wortgeschichtlichem Kommentar (frz.)

Das Inventar der Entlehnungen wurde nach den Listen von Taylor (1965) erstellt, die Quellen der wortgeschichtlichen Untersuchung (philologischer Kommentar auf französisch) sind in der Quellenliste am Ende aufgeführt. Die Silbentranskription der Lemmata folgt den für den Lautstand der Epoche bekannten Aussprachegewohnheiten.

ABNÉGATION VC.CV.CV.CGV_{NAS}

ABNÉGATION n.f., TLF 'renoncement, sacrifice volontaire', lat. ABNEGATIO;

LCM, p. 222: Or, pousons donques que .c. soit une chose moienne entre .a. et .b., c'est assavoir par *abnégation* (...).

FEW (XXIV, 35): „détachement de tout ce qui n'a pas rapport à Dieu“, 1377, Oresme; FEW (VII, 84): „soustraction de qch“, Or[esme] 1377. TLF (1, 130): Oresme, *Livre du Ciel et du Monde*, éd. Menut, p. 263. Gdf (VIII, 15a) date *abnégation* au sens de 'renoncement' 1492.

Il s'agit d'un néologisme emprunté au latin, dans le texte d'Oresme ce terme philosophique a encore un sens plutôt spécifique. TLF range le terme Oresmien parmi les „sens et accept[ions] disparus av[ant] 1789“ en le définissant „accept[ion] philosoph[ique] [...]; sens très voisin du terme mod[erne] *neutralisation*.“

ABROGER VC.CV.CV

ABROGER v., TLF 'supprimer radicalement', lat. ABROGARE;

Mo, p. XXVI: (...) la loy antique positive n'est nullement a *abroguier* (...).

Pour la présence de ce mot avant les traductions de Nicole Oresme FEW (XXIV, 47) et TLF (1, 208-209) donnent seulement des attestations de *arroguer*, *abroguer*. FEW (XXIV, 47) date la première attest. de *abroger* 1549.

On peut se demander si la forme *abroguier* chez Oresme se prononçait comme le verbe *abroger* en frm. et si elle était habituellement confondue avec *arroguer*, *abroguer* encore au XV^e et au XVI^e siècles.

ABSTRACTION VC.CCCVC.CGV_{NAS}

ABSTRACTION n.f., TLF 'opération de l'esprit qui consiste à isoler un élément d'un tout pour y concentrer son observation', lat. ABSTRAHERE;

Eth, p. 347: La cause est pour ce que les choses de mathematiques sont cogneües par *abstraccion*, ymaginacion et phantasie (...).

D'après TLF, 1, 267, la première attestation de *abstraction* en tant que terme philosophique se trouve chez Oresme. Gdf, I, 38c indique une attestation antérieure à 1370, *abstraction* au sens concret de „extraction“ dans un traité de chirurgie (Brun de Long Borc, *Cyurgie*) qui daterait du XIII^e siècle. Le TLF ne fait que citer le même exemple présenté ds Gdf en précisant la signification du mot: „action d'extraire (un corps étranger d'une blessure)“ (TLF, 1, 267). Selon FEW, XXIV, 58, ce traité date du XIV^e siècle et l'attestation est à classer comme *hapax*; pour le FEW l'attestation ds „Oresme 1370“ (= *Ethiques*) est la première en français.

L'attribution de la forme par le FEW semble être la plus raisonnable, d'autant plus que le tome XXIV du FEW est le plus récent des ouvrages consultés et a donc pu se baser sur la plus grande quantité de matériaux; quoi qu'il en soit, l'acception philosophique de la forme étant restée assez stable (cf. TLF, 1, 267) depuis la première attestation dans l'*Ethiques*, il s'agit du moins d'un néologisme s é m a n t i q u e d'Oresme.

ADULATEUR CV.CV.CVC

ADULATEUR n.m., TLF 'flatteur servile', lat. ADULATOR;

Eth., p. 238: Mais as *adulateurs*, mentèeurs, flatèeurs il donnent moult de choses (...).

Gdf (VIII, Complément, 36): 'flatteur servile', renvoie à une autre citation de l'*Ethiques*. FEW (XXIV, 184): „seit [depuis] Oresme“, sans indication d'ouvrage spécifique. TLF (1, 750) donne comme attest. *Eth.*, éd. Menut, p. 238.

Emprunt direct au lat. *adulator*, sémantiquement très proche du terme en fr. mod.

ANARCHIE V.CVC.CV

ANARCHIE n. f., TLF 'état de désordre dans lequel se trouve une collectivité ou un État', gr. *αναρχία*;

Pol, p. 370: *Anarchie* est quant l'en franchist aucuns serfs et met en grans offices.

Gdf (VIII, 117c) indique l'attest. citée *supra* avec la seule indication de provenance „Oresme, Mots estranges“. TLF (2, 939): Oresme, *Polit.*, Motz [*sic*] estranges ds. DG [en vérité, cette liste de mots s'appelle „Table des expositions des fors mos de *Politiques*“, *Pol*, p. 369]; TLF considère la présence de ce mot chez Oresme comme „attest. isolée“ et, pour la datation, donne 1372-74 en précisant „et non 1361“. FEW (XXIV, 522) date la première attest. 1372 en renvoyant à DG, sans nommer Oresme (mais il s'agit évidemment de l'attest. ds *Politiques*).

Le terme *anarchie*, emprunté presque sans modifications au lat. de la version latine qui l'emprunte directement au grec (bien que le mot ait été connu en lat. médiéval bien avant les traductions de Nicole Oresme), est employé par le traducteur avec un sens plutôt spécifique, ayant donc subi, en frm., une extension sémantique, fréquente dans les termes savants.

ANIMER V.CV.CV

ANIMER v. tr., TLF 'donner la vie', lat. ANIMARE;

Eth, p. 289: (...) car le jüge doit estre aussi comme droit *animé* et vif.

FEW (XXIV, 594): a. Fr. v. a. [surtout] „douer de vie un corps organisé“, datation: XIV^e s., p. 596: „Le mot a été emprunté par voie savante au 14^e s. et a connu un riche développement sémantique en fr. (2a).“ TLF (3, 45) date de 1358 la tournure *être animé à* avec le sens de ‘être encouragé à, excité à’ (d’après une attest. ds. Gdf, VIII, 125a: *annimez*); l’acception ‘donner la vie’ (fig.) est datée „1361 (Oresme, *Ethiques*, 162 ds DG)“, cf. ci-dessus. Gdf (VIII, 125a) et TL (1, 397) ne donnent que des attest. de *animer* dans le sens de ‘exciter’, ‘encourager’, ‘engager’, ‘remplir d’ardeur’.

Si l’on trouve des attest., isolées, de formes comme *annimez*, *ennimez*, employées, pour la plupart, en tant qu’adjectifs ayant la signification de ‘rempli d’ardeur’ ou ‘excité’, on peut constater qu’il s’agit, chez Oresme, du moins d’un néologisme sémantique.

ANTÉCÉDENT V_{NAS}.CV.CV.CV_{NAS}

ANTÉCÉDENT adj. et n. .m., TLF adj. ‘qui précède’, n. m. ‘premier terme d’un rapport’, lat. ANTECEDENS;

Eth, p. 193: (...) et il a réduit soy meisme a l’*antecedent* (...).

TLF (3, 103) cite l’attest. que donne Gdf (VIII, 129c), c’est-à-dire *Eth*. (p. 193), la datant de 1370, avec le sens de ‘premier terme d’un rapport’, qui se rapproche de la signification actuelle tout en étant plus spécifique. FEW (XXIV, 642): „première partie d’un argument qui ne consiste qu’en une seule proposition dont on tire une conséquence“ (depuis 1370, Oresme).

Dans sa signification spécifique ‘premier terme d’un rapport’, le substantif *antécédent* est attesté sans aucun doute pour la première fois chez Oresme. L’usage plus générique de l’adj. est attesté avant Oresme dans des traités chirurgie du XIV^e s. (cf. FEW, Gdf).

APPLICATION V.CCV.CV.CGV_{NAS}

APPLICATION n. f., TLF ‘mise en pratique de connaissances théoriques, réalisation, exécution’, lat. APPLICATIO;

Eth, p. 164: Or prenons donques nostre *applicacion* de la description de vertu.

TLF (3, 301): dat. 1314, H. de Mondeville, au sens propre ‘action d’appliquer qqc. sur qqc.’; pour le sens de ‘mise en pratique’: 1370, ‘action d’adapter une maxime un écrit’, (attest d’après Littré). FEW (XXV, 38): Mfr. *applicacion*, ‘action d’adapter u principe, une maxime, une comparaison (ca. 1370, Li [= Littré]).

Comme dans d’autres cas le terme abstrait est attesté pour la première fois dans les traductions de Nicole Oresme. FEW(XXV, publié en 1970) et TLF (vol. 3, 1974) auraient pu faire recours à l’éd. Menut de l’*Ethiques* (1940), pour éclaircir la trajectoire du mot *applicacion* dans son acception abstraite jusqu’au fr. mod..

ARCHITECTONIQUE VC.CV.CVC.CV.CVC

ARCHITECTONIQUE adj. et n.f., TLF adj. ‘qui préside à une oeuvre à titre de principe organisateur’, n. ‘l’art de la construction’, gr. αρχιτεκτονική;

Eth, p. 344-45: [...] la vertu qui prend garde et est maitresse sus toutes oeuvres humaines, elle est *architectonique* [...]. (adj.)

Pol., p. 370 (Table des expositions des fors mos): (...) policie est dite *architectonique* (...) (n. f.)

Gdf (I, 382c) cite une attest. ds *Politiques* (f° 77^b, d'après Meunier, BRUNOT, I, 570 attribue la même citation à l'*Ethiques*): Et doncques de toutes les sciences mondaines, c'est la très principal et la plus digne et la plus profitable. (...) Et pour ce elle est dite *architectonique*, c'est-à-dire princesse sur toutes. Gdf donne comme lieu d'attestation pour l'adj. *Eth.* et pour le subst. *Pol.*, ce qui explique la datation dans TLF (3, 438): adj. 1370 (= *Ethiques*), subst. 1373 (= *Politiques*).

On observe que la forme *architectonique* est une translittération du grec αρχιτεκτονικη, qui déjà dans le texte latin dont Oresme se sert n'est pas traduit (cf. *Ethiques*, 344-45, note de Menut).

ARISTOCRATIE V.CVC.CV.CCV.CV

ARISTOCRATIE n. f., FEW 'gouvernement des meilleurs, gr. ἀριστοκρατία;

Eth, p. 434: Les bonnes sont royalme, *aristocratie* (...).

Gdf (VIII, Compl., p. 182c) cite une attest. ds *Pol.* („d'après Meunier, *Thèse sur Oresme*). FEW (XXV, 230) indique Oresme, p. 231: „[aristocratie] est un emprunt, d'abord par l'intermédiaire des traductions latines d'Aristote [...], à gr. ἀριστοκρατία.“ TLF (3,492): 1370 „forme de gouvernement où le pouvoir appartient aux grands, aux nobles“, indique l'attest. ds *Eth.* VIII, 13 (cf. supra).

ARISTOCRATIQUE V.CVC.CV.CCV.CVC

ARISTOCRATIQUE adj., TLF 'relatif à l'aristocratie', gr. ἀριστοκρατικός;

Eth, p. 285: Et ceulz qui se gouvernent selon policie *aristocratique* dient que c'est vertu.

Gdf (VIII, 182c) cite l'attest. ds *Eth.* p. 285. FEW (XXV, 230): Oresme. TLF (3, 492): 1370, Oresme, *Eth.*, V, 7, 95a [= p. 285, éd. Menut].

ATONIE V.CV.CV

ATONIE n. f., TLF 'alanguissement, faiblesse', gr. ατονία;

Eth, VI, 4: (...) *athonie* ou inertie (...).

Gdf (VIII, 230b): *Athonie* ou inertie (Oresme, ap. Meunier, *Thèse*). FEW (XXV, 677): Oresme, Li [= d'après Littré], p. 678: Emprunt à gr. ατονία „relâchement, affaiblissement“, d'abord isolément, à travers le latin des traductions d'Aristote, puis directement comme terme de médecine. TLF (3, 802): „XIV^e s., Oresme, *Eth.*, VI, 4 ds DG, „attest. isolée“.

Dans l'éd. Menut de *Eth.*, fiable dans la plupart des cas, on trouve la forme *athemme* (p. 337: „*athemme* ou inertie“), d'après Menut une translittération de gr. ατεχνία 'défaut d'art', au lieu de *at(h)onie* avec l'indication de la variante <ateme>, ce qui semble être une mauvaise lecture de la forme *atonie*.

AUGMENTATIF VC.CV_{NAS}.CV.CVC

AUGMENTATIF adj., TLF ‘qui fait augmenter, qui augmente quelque chose’, lat. AUGMENTARE;

Eth, p. 120: (...) puissance *augmentative* par quoy est fait accroissement.

Gdf (VIII, 238c) cite l’attest. ds *Eth*. qui figure ci-dessus. TLF (3, 920): 1370, emploi général, indique l’attest. que présente Gdf.

CALOMNIER (*calumpnier*) CV.CV_{NAS}C.CV.V (heute: [Transkr.] CV.CVC.CGV)

CALOMNIER v., TLF ‘dénigrer qqn par des calomnies’, lat. CALUMNIARE;

LCM, p. 730: (...) la voudroient *calumpnier* (...).

TLF (5, 54): 1375 *calumpnier*, Oresme, *LCM*, indique l’éd. Menut/Denomy ds la revue *Mediaeval Studies*, mais les rédacteurs de TLF (vol. 5 publié en 1977) auraient pu tenir compte de la nouvelle édition Menut/Denomy (1968). Il s’agit de la 1^{re} attest. d’un emprunt savant du lat. CALUMNIARE, dont la formation populaire *chalongier*, *chalengier* existait en afr. (cf. *challenge* en anglais, repris en frm en 1865, cf. BW, 101).

CIRCONSCRIRE CV.CV_{NAS}.CCCVC

CIRCONSCRIRE v., TLF ‘définir les limites de’, lat. CIRCUMSCRIBERE;

Eth, p. 122: Donques quant a present, felicité ou bien humain soit ainsi *circonscript* ou aucunement descript.

Gdf (IX, 97a) donne une autre attest. ds *Eth*. FEW (II, 706): „Übertragen“ [au sens figuré] en mfr. et en frm. depuis 1370 [= *Eth*.]. TLF (5, 827-28): 1370 fig., *Eth*. d’après Gdf.

CIVILITÉ CV.CV.CV.CV

CIVILITÉ n. f., FEW ‘institutions, gouvernement d’une communauté’, lat. CIVILITAS;

Eth, p. 147: (...) et tous ceulz qui ainsi ne le font, il pechent et differe leur *civilité* de la *civilité* de ceulz qui entendent a faire les citoiens bons (...).

Gdf (II, 143a): Oresme, *Eth*., indique une autre attest.. FEW (II, 723): Oresme. TLF (5, 864): 1370 „communauté organisée“, Oresme, renvoie à Gdf.

COMÉDIE CV.CV.CV

COMÉDIE n. f., FEW ‘pièce de théâtre’, gr. κωμῳδία;

Eth, p. 271: Et ce peut asséz apparoir par les *comedies* des anciens et par celles que l’en fait a present.

FEW (II, 964): Oresme - ca. 1390. TLF (5, 1089): 1370-72 „toute pièce de théâtre à quelque genre qu’elle appartienne“, Oresme, *Eth*.; TLF renvoie à une attest. ds DG (*Eth*, IV, 25) qui est celle qui figure ci-dessus (*Eth*, éd. Menut, p. 271).

COMMUER CV_{NAS}C.CV.V (heute: CV(C).CGV)

COMMUER v., TLF ‘transformer, changer’, lat. COMMUTARE;

Mo, p. XI: (...) pour petite portion d’icelle pevent (estre) achaptez et *commuez* Richesses naturelles (...).

FEW (II, 964): 1361 Oresme, Traicté des monnoies. TLF (5, 1133): 1365, Oresme, *Monnoies*, 11 (v. ci-dessus). Emprunté au lat. class. COMMUTARE ‘changer complètement’, francisé d’après *muer* (< MUTARE).

COMMUNICATION CV(C).CV.CV.CV.CGV_{NAS}

COMMUNICATION n. f., TLF ‘relations entre les hommes, relations sociales’, lat. COMMUNICATIO;

Eth, p. 433: Et les *communicacions* qui semblent estre faites pour delectacion, ils sont pour aucun proffit.

Littre (I, 691a) présente plusieurs attest. tirées de *Eth*. Gdf (IX, 135c) donne une attest. ds *Eth*. TL (2, 647a) cite deux attest., dont l’une ds un glossaire (Gloss. Rom 9543) de datation peu claire, l’autre, avec l’acception très particulière de ‘connexion anatomique’ ds un traité de chirurgie (Henri de Mondeville, daté ailleurs, ds FEW, 1314). FEW (II, 960): Mfr. nfr. *communication* „action de communiquer, commerce avec qn“, seit 1370, Oresme. TLF (5, 1141) indique, à titre de 1^{re} attest., „fin XIII^e - début XIV^e s., Gloss. Rom 9543 ds TL“, mais, pour le sens moderne du mot ‘relations entre les hommes, relations sociales’: 1370, Oresme, *Eth*, ds Littré.

TLF ne fait que reproduire les attest. ds Littré et TL, sans tenir compte de l’édition de Menut.

COMMUNIQUER CV(C).CV.CV.CV

COMMUNIQUER v. , TLF ‘participer à quelque chose’, lat. COMMUNICARE;

Eth, p. 221: (...) en quelles les autres bêtes *communiquent* aveques homme.

FEW (II, 960): Mfr. *communiquer en* „avoir part à qch“, 1370, Oresme. TLF (5, 1145): *Ca* 1370 Oresme, *Eth* ds Littré.

COMPLICATION CV_{NAS}.CCV.CV.CGV_{NAS}

COMPLICATION n. f., TLF ‘concours, assemblage de choses différentes’, lat. COMPLICATIO;

LCM, p.622: (...) mais tous corps sont faiz par la *complicacion* (...).

TLF (5, 1183): 1370-82, Oresme, *Livre du ciel et du monde*, éd. Menut, p. 622 (cf. *supra*). Gdf (IX, 141a) et FEW (II, 984) font remonter cette forme à un traité de médecine (Gui de Chauliac) qui date de *ca* 1400, sans mentionner l’attest. antérieure chez Oresme

CONFÉRER CV_{NAS}.CV.CV

CONFÉRER v. TLF ‘donner’, lat. CONFERRE;

Eth, p. 138: Et si est vérité que les bonnes operacions de leurs amis vivans *conferent* aucune chose aus trespassés (...).

Gdf (IX, 150a) donne l’attest. citée *supra*. FEW (II, 1029): Mfr. *conferer* „être utile à, servir, contribuer à“, indique Oresme sans préciser un ouvrage. TLF (5, 1293): 1370-72 „donner“, indique l’attest. qui se trouve ds Gdf.

CONSERVATEUR CV_{NAS}.CVC.CV.CVC

CONSERVATEUR adj. et n. m., Gdf ‘celui qui conserve’, lat. CONSERVATOR;

Eth, p. 301: Mais le prince est garde de juste et *conservateur* de justice et de equalité.

Gdf (IX, 165a) présente l'attest. citée *supra*. FEW (II, 1066): mfr. *conservateur de justice* „celui qui conserve la justice“, Oresme (sans indication du texte). TLF (5, 1386): donne une attest. antérieure de la forme (1283) avec un sens juridique particulier, „celui qui est chargé de maintenir un droit, un privilège“.

La forme qui, d'un point de vue sémantique, s'est conservée en frm. peut être attribuée, en tant que 1^{re} attest., à Oresme.

CONSISTANCE CV_{NAS}.CVC.CV_{NAS}C

CONSISTANCE n. f., TLF 'matière', lat. CONSISTENTIA;

LCM, p. 186: (...) il convenoit que aucune *consistence* ou matiere (...).

TLF (5, 1396): 1370-82 synonyme de *matière*, donne l'attest citée ci-dessus.

Gdf (IX, 166b) et FEW (II, 1072) ne donnent que des attest. plus tardives.

COORDINATION CV.VC.CV.CV.CGV_{NAS}

COORDINATION n. f., TLF 'action de coordonner', lat. COORDINATIO;

Eth, p. 114: Car il metoient une ordre de bien ou *coördinacion*, et disoient un des biens de celle *coördinacion* estre souverain bien (...).

Gdf (IX, 192b) cite une attest. différente ds *Eth*. TLF attribue l'attest. à Oresme, en citant Gdf, et la date 1361 (ce qui est une des fréquentes incohérences de TLF dans la datation de *Eth*).

COPULATIF CV.CV.CV.CVC

COPULATIF adj., TLF 'qui a la fonction d'une copule', lat. COPULATIVUS;

Eth, p. 373: Et donques quant ces .ii. opinions de quoy l'en a opinion et cuidance sont conjointes ensemble en un sillogisme qui est une proposition *copulative*, la conclusion s'ensuit de necessité (...).

Gdf (IX, 193b) indique l'attest. citée *supra* (*Eth*, VII, 6 = p. 373, éd Menut). FEW (II, 1161): Mfr. proposition *copulative*, Oresme. TLF (6, 152) indique l'attest. de *Eth* indiquée ds Gdf.

CUSTODE CVC.CVC

CUSTODE n. f., TLF 'étui, boîte qui renferme quelque chose', lat. CUSTODIA;

Eth, p. 479: (...) que chascun homme est son ame et que le corps est le vaisseau ou la *custode*.

Gdf (II, 408c) indique l'attest. qui figure ci-dessus, légèrement modifié par rapport au texte tel qu'il apparaît ds l'éd. Menut. FEW (II, 1595): allgemeiner [sens plus général] mfr. *custode* f. „vaisseau où l'on conserve qch“, Oresme. TLF (6, 638) date la 1^{re} attest. de *custode* dans les sens de 'étui' 1370 en se rapportant à Gdf (II, 408c).

Pour le nom féminin *custode* au sens de 'boîte, vaisseau, étui qui renferme qch' la 1^{re} attest. se trouve chez Oresme.

DÉCORER CV.CV.CV

DÉCORER v., TLF ‘pouvoir d’accessoires destinés à embellir’, lat. DECORARE;

Eth, p. 134-135: (...) pour ce que sa felicité est de tels biens de fortune decoree, paree et adornee (...).

Gdf (IX, 284a) présente la citation qui figure ci-dessus. FEW (III, 26): 14. jh. [XIV^e siècle], datation plutôt vague. TLF (6, 867) date l’attest. chez Oresme de 1370 et cite Gdf pour le lieu exact de l’attest.; TLF la considère comme le 1^{er} témoignage de la forme au sens de ‘pouvoir d’accessoires pour embellir’.

Cet emprunt du lat. est donc à classer parmi les néologismes sémantiques de Nicole Oresme, la signification est proche du sens original de DECORARE dont on trouve des attest. en français avant les traductions d’Aristote seulement dans le sens de ‘honorer’.

DÉMAGOGUE CV.VC.CVC

DÉMAGOGUE adj. et subst., Gdf ‘celui qui cherche à se rendre puissant sur la multitude en la flattant’, gr. δῆμαγογός;

Pol, p. 371: *Demagogue* est qui par adulation ou flaterie demeine le menu peuple a sa volenté et qui les esmeut a rebellion contre les princes ou le prince.

Gdf (IX, 297b) indique l’attest. citée supra. FEW (III,36): „Das Wort scheint durch Oresme, der des Aristoteles buch über die politik übersetzte, ins fr. herübergenommen worden zu sein; daher fr. *démagogue* (...) (seit 14. Jh. (...))“ [le mot semble avoir été introduit en français par Oresme qui traduisit le livre d’Aristote sur la politique; d’où fr. *démagogue* (depuis le XIV^e s.)]. TLF (6, 1044) donne comme lieu d’attest. „Oresme, *Pol.*) en renvoyant à Gdf (IX, 297b).

DÉMOCRATIE CV.CV.CCV.CV

DÉMOCRATIE n. f., Gdf ‘gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple’, gr. δημοκρατία;

Ethiques, p. 542: *Democratie*. C’est une espece de policie en laquelle la similitude des populaires a dominacion et qui gouvernement.

Gdf (IX, 300) cite l’attest. dans *Eth* (p. 542) avec la seule indication „Oresme, *Motz estranges*“. FEW (III, 37): fr. *démocratie* (seit [depuis] 14. jh. [siècle]). TLF (6, 1087): cite l’édition de *Eth* de A. D. Menut (p. 542), datation: 1370.

DÉMOCRATIQUE CV.CV.CCV.CVC

DÉMOCRATIQUE adj., Gdf ‘qui appartient à la démocratie’, gr. δημοκρατικός;

Ethiques, p. 285: Car ceulz qui se gouvernement selon policie *démocratique* (...).

Gdf (IX, 300) cite une attest. dans *Pol*. FEW (III, 37): Ebenso entlehnt aus [emprunté de la même façon au] gr. δημοκρατικός, fr. *démocratique* „qui appartient à la démocratie“ (seit [depuis] 14. jh.). TLF (6, 1087): 1370, Oresme, *Ethiques*; TLF indique l’attest. ds. l’édition de A. D. Menut.

DÉMONSTRATIF CV.CV_{NAS}.CCC.V.CVC

DÉMONSTRATIF adj., Gdf 'qui a le caractère de la démonstration, qui manifeste', lat. DEMONSTRATIVUS;

Ethiques, p. 538: (...) une est appelée *demonstrative* (...).

TL donne deux attest. antérieures de quelques années à l'*Eth* dans *Le Bon Berger* (Jean de Brie, vers 1379) et *Le Mesnagier de Paris* (1393), cf. DLettrfr. Gdf (IX, 301b) cite une attest. chez Oresme d'après l'étude de Meunier: „Sillologisme demonstratif et évident“, sans indiquer le lieu précis. TLF (6, 1097): dat. 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. A. D. Menut, „demonstratif et évident“, p. 355, p. 10; l'indication du lieu n'est pas correcte, on n'y trouve aucune attest. de *demonstratif*.

DÉPRÉCATIF CV.CCV.CV.CVC

DÉPRÉCATIF adj., TLF 'qui a l'habitude de prier', lat. DEPRECATIVUS;

Ethiques, p. 255: (...) il ne se plaint oncques, et n'est pas *deprecatif* ou depriant (...).

Gdf (II, 518b): Oresme, *Eth*, cite l'attest. susdite. FEW (III, 45): fr. *déprécatif* „qui a le caractère d'une dépréciation“ (seit 14. jh.). TLF (6, 1189): 1370, „qui a l'habitude de prier“, Oresme, *Eth* (p. 255), éd. A. Menut.

DÉROGER CV.CV.CV

DÉROGER v., TLF 's'écarter de ce que stipule une loi, une convention', lat. DEROGARE;

Mo, p. L: Doncques, à Dieu et à nature *desroque* et appose celluy qui prent, par ces manières de mutacions, gaings ou aucuns emolumens.

DG (I, 701): XIV^e s., Oresme, *Ethiques*, VI, 10. FEW (III, 50): fr. *déroger* „s'écarter de ce qui est stipulé; manquer à ce à quoi la noblesse oblige“ (seit 14. jh.). TLF (6, 1219): 1370 Oresme, ds DG „s'écarter de ce que stipule une loi, une convention“. L'attest. indiquée ds DG (*Eth*, VI, 10) n'a pas pu être relevée dans le texte de l'éd. Menut.

DESPOTIQUE CVC.CV.CVC

DESPOTIQUE adj. FEW 'qui tient du despote', gr. δεσποτικός;

Eth, p. 518: (...) et sur le corps il a princee *despotique* (...)

Gdf (IX, 356a) cite une attest. du mot chez Oresme sans la localiser dans l'un de ses textes („Oresme dans Meunier, *Essai sur Oresme*“). FEW (III, 55): fr. *despotique* seit 14. jh.. TLF (7, 16): 1370 adj. Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 518 (cf. *supra*).

DÉTERMINATION CV.CVC.CV.CV.CGV_{NAS}

DÉTERMINATION n. f., TLF 'action de déterminer', lat. DETERMINANS;

Eth, p. 193: Et que eleccion ensuive la *determinacion* de conseil il appert par les anciens gouvernemenz des citéz (...).

Gdf (IX, 369a) cite une attest. chez Oresme (d'après la *Thèse* de Meunier) non localisée. TLF (7, 57): 1370, *determinacion* de conseil, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 193 (cf. *supra*).

DÉVIER CV.CGV

DÉVIER v., TLF 's'écarter d'un principe, d'une règle', lat. DEVIARE;

Eth, p. 361 (note 6): Mais deffailir, *devier*, pechier est en maniere inferes (...).

TLF (7, 109): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 361 (v. la citation ci-dessus), „attest. isolée, à nouveau en 1792“. FEW (III, 60): fr. *dévier*, seit 14. jh..

DIAPHANE CV.V.CVC oder CGV.CVC

DIAPHANE adj., FEW 'qui laisse passer à travers soi les rayons lumineux', gr. διαφανης;

LCM, p. 456: Item, autres corps sont *dyaphanes* ou transparenz ou clers, si comme sont verre et cristal et eaue (...).

FEW (III, 67): fr. *diaphane*, seit 14. jh.. TLF (7, 161): 1377 *dyaphane*, Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, p. 456.

DIATONIQUE CV.V.CV.CVC oder CGV.CV.CVC

DIATONIQUE adj., TLF 'qui est conçu selon le système diatonique', gr. διατονικός;

Oresme ds Meunier, p. 202 (?): *dyatonique*.

La datation et l'indication du lieu de l'attest. ds TLF (7, 167) sont très vagues: fin XIV^e s., *dyatonique* (Oresme ds Meunier, p. 202). Gdf et FEW ne donnent aucune indication de ce mot.

Le mot n'a pas pu être localisé dans un des ouvrages écrits par Oresme.

DISCONTINU CVC.CV_{NAS}.CV.CV

DISCONTINU adj. et n. m., TLF 'qui présente des interruptions', lat. DISCONTINUUS;

Eth, p. 288: (...) ici est proporcionalité arismetrique et est proporcionalité desjointe ou *discontinue*.

TLF (7, 260): 1370-72, Oresme, *Ethiques*, éd. Menut, p. 288, glose 3 (v. la citation rapportée ci-dessus). FEW (II, 1110): Mfr. *discontinu* „qui présente des interruptions de continuité“ Oresme.

DISCONTINUATION CVC.CV_{NAS}.CV.CV.V.CGV_{NAS} oder CVC.CV_{NAS}.CV.CGV.CGV_{NAS}

DISCONTINUATION n. f., TLF 'fait d'être interrompu', lat. DISCONTINUATIO;

LCM, p. 94: Et la cause est pour ce que il pueent estre un apres l'autre sanz *discontinuation* mais non pas sanz moien et naturellement (...).

Gdf (IX, 386c): donne une attest. ds un manuscrit du *Tite-Live* de Bersuire comme première attest., de même FEW (2, 1110): *discontinuation*, seit [depuis] Bersuire. À cette opinion s'opposent deux dictionnaires plus récents, TLF (7, 260): 1377, Oresme, *Livre du ciel et du monde*, éd. Menut/Denomy, 16c, p. 94 (v. citation ci-dessus), et RH (I, 486): „discontinuation, (1377)→ Oresme“.

DISSOLUBLE CV(C).CV.CVCC (vor Konsonant auch CV(C).CV.CV.CCV)

DISSOLUBLE adj., TLF ‘qui peut être séparé’, lat. DISSOLUBILIS;

Eth, p. 417: Et pour certain, teles amistiés sont legierement dissolubles et de legier desfaites. Gdf (IX, 395a) donne une attest. ds la *Cyrurgie* de Brun de Long Borc. Le RH (I, 615) date le mot 1370-72 (= *Ethiques*). FEW (12, 83): dissoluble „qui peut être rompu (amitié)“ Oresme; et hap., 13. Jh. (= hapax, attest. unique). TLF (7, 314): 1372, N. Oresme, *Ethiques*, éd. Menut, avec l’attest. citée ici.

Tout au moins s’agit-il d’un néologisme sémantique, une attest. antérieure (hapax) ne figurant que dans un seul dictionnaire (Gdf).

DISTANT CVC.CV_{NAS}

DISTANT adj., TLF ‘éloigné’, lat. DISTANS;

Eth, p. 171: Et nous disons de ce qui est plus *distant* et plus dessemblable au moien que il li est plus opposé et plus contraire.

Littré (II, 1193a): XIV^e s. Et nous disons de ce qui est plus *distant* et plus dissemblable au moien, que il lui est plus opposé et plus contraire, Oresme, *Eth* 53 (?); l’attest. se trouve sur le f^o 37b du ms. utilisé par Menut (p. 171). Gdf (IX, 395c) cite l’attest. chez Oresme que l’on trouve ds Littré. FEW (III, 99): fr. *distant* (seit 14. jh.). TLF (7, 323): 1370, Oresme, *Eth* ds Littré.

Ce terme est attesté pour la 1^{re} fois ds *Eth*, ouvrage redigé bien avant *LCM* (1377), dans lequel Meissner (1982: 56) voulait situer la 1^{re} apparition en fr. de l’adj. *distant*.

DISTRAIRE CVC.CCVC

DISTRAIRE v., TLF ‘tirer en divers sens’, lat. DISTRAHERE;

LCM, p. 714: Et ainsi en chascun gerre ou maniere de corps, un est plus de legier divisible et peust plus legierement estre *distrain* et l’autre moins.

FEW (III, 100): seit 14. jh.. TLF (7, 332): 1377 Oresme, *Livre du Ciel et du Monde*, éd. Menut/Denomy, 198b (=citation, p. 714).

DUALITÉ CV.V.CV.CV oder CGV.CV.CV

DUALITÉ n. f., TLF ‘fait d’être double’, lat. DUALITAS;

LCM, p. 382: (...) car il mettent cece aussi comme un ou selon unité et triangle selon *dualité* (...).

TLF (7, 530): 1377, N. Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, attest. citée *supra*, la forme aurait été „rare av[ant] 1838“.

ÉCONOMIE V.CV.CV.CV

ÉCONOMIE n. f., FEW ‘gestion intérieure d’une maison, d’une famille’, gr. οικονομια;

Eth, p. 104: (...) et richesses sont la fin de *yconomie*.

(ibid., glose 5): *Yconomie* est art de gouverner un hostel et les appartenances pour acquerir richesses.

Littré (II, 1288c) donne une attest. ds *Eth*, 11 (?). Gdf (IX, 423b) cite une autre attest. de la forme ds *Eth* (p. 302, éd. Menut). FEW (VII, 327): Mfr. *yconomie*, Or 1370 [= Oresme, *Eth*]. TLF (7, 680): 1370-72, N. Oresme, *Eth*, éd. Menut, rapporte l'attest. qui figure ds Gdf; „le sens 1 [= le sens attesté ds *Eth*] directement empr[unté] au grec“.

La toute première attest. de ce mot en fr. se trouve dans la première citation présentée ci-dessus, située au début du 1^{er} chapitre de *Eth. Stricto sensu*, la forme indiquée par Gdf et TLF (*Eth*, p. 302), tout en figurant dans le même livre, est donc à considérer une attest. postérieure.

ÉLECTEUR V.CVC.CVC

ÉLECTEUR n.m., Gdf ‘celui qui élit’; lat. ELECTOR;

Pol, p. 90: (...) car il convient par son ordenance que tous ceulz du premier et du plus honorable degré ou ordre eslisent les *electeurs* des conseillers....

Littré (II, 1321a) donne une attest. isolée d’une forme *eslictors* qui date du XIII^e s.. Gdf (IX, 427c) cite une attest. ds *Pol* qui n’a pas pu être localisée dans le texte. FEW (III, 210): seit 14. jh.. TLF (7, 818): 1371 *electeur* (Oresme, *Pol*), d’après Gdf.; TLF mentionne aussi une attest. avec la signification spéciale de ‘personne qui dans le Saint Empire germanique participe à l’élection de l’Empereur (par voie de suffrage)’, ca 1350.

ÉLECTIF V.CVC.CVC

ÉLECTIF adj., TLF ‘qui choisit’, lat. ELECTIVUS;

Ethiques, p.162: Donques vertu est habit *electif* estant ou moien quant a nous par raison determinee ainsi comme le sage la determineroit.

Gdf (IX, 427c) cite la même attest. que voici. FEW (III, 214): seit 14. jh.. TLF (7, 818): 1370, Oresme, *Eth*, éd. Menut, II, 8, p. 162 (cf. *supra*).

EMBRYON V_{NAS}.CCV. GV_{NAS}

EMBRYON n. m., FEW ‘germe naissant produit par la fécondation’, gr. εμβρυον;

Eth, p. 142: (...) et est en toutes choses qui ont nourrissement et es *embrions* et es bestes imparfectes.

FEW (III, 217): seit 14. jh. TLF (7, 916): 1370-72 *embrions*, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 142 (cf. *supra*).

ÉNONCER V. CV_{NAS}.CGV (heute : V. CV_{NAS}.CV)

ÉNONCER v., TLF ‘exprimer, formuler en termes nets et précis, l’objet de sa pensée’, lat. ENUNTIARE;

LCM, p. 162: Quar cest nom pardurable fu par les anciens *enoncié* et approprié a la divinité (...).

L’attest. chez Gautier de Coinci (début XIII^e s.) qu’indique TL (3, 477a) semble douteuse. TLF (7, 1154): 1377, *enoncier*, Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, p. 162 (cf. *supra*), „attest. isolée; de nouveau 1611 Cotgrave. Gdf (IX, 473a) et FEW (III, 228) ne contiennent que l’attest. chez Cotgrave, 1611.

ÉNONCIATION V.CV_{NAS}.CGV.CGV_{NAS}

ÉNONCIATION n. f., FEW 'action d'énoncer', lat. ENUNTIATIO;

Eth, p. 349: Et opinion n'est pas question ou inquisicion, mais est ja *enunciacion*.

FEW (III, 228): seit 14. jh.. Gdf (IX, 473a) cite une attest. de la fin du XIII^e s., cette attest. est reprise ds TLF (7, 1154). BW (p. 224): *énonciation*, XIV^e (Oresme). L'attest. ds *Eth* serait donc à considérer au moins comme une des premières en fr..

EXÉCUTIF VC.CV.CV.CVC

EXÉCUTIF adj., FEW 'relatif à l'exécution des lois', dér. du lat. EX(S)ECUTIO;

Eth, p. 348: Et aucuns adjoustent la quarte, *executive*.

FEW (III, 290): seit 14 jh.. TLF (8, 423): XIV^e s., Oresme, *Les Ethiques* [sic], éd. Menut, p. 348, signale l'attest. indiquée ci-dessus, „très rare avant le XVIII^e s.“.

EXIGENCE VC.CV.CV_{NAS}C

EXIGENCE n. f., TLF 'besoin, nécessité', lat. EXIGENTIA;

Eth, p. 226: Car il appete tout selon l'*exigence* de nature et selon ce qu'elle requiert.

FEW (III, 294): seit 14. jh.. TLF (8, 443): 1370-72, Oresme, *Livre des Ethiques* [sic], éd. Menut, p. 226 (cf. *supra*). L'attest. citée ds TL (3, 1534) qui se trouve ds un „court glossaire roman du XIII^e ou du commencement du XIV^e siècle“ n'est pas reprise dans les autres dictionnaires.

EXPÉDIENT VCC.CV.CGV_{NAS}

EXPÉDIENT adj., TLF 'qui est utile, opportun', lat. EXPEDIENS;

Mo, VIII: (...) si comme *expédiant* estoit.

Eth, p. 277: Et semblablement l'en doit eslire pour soy les choses qui sont bonnes et avecques ce que elles soient *expedientes* pour soy meïsmes.

Gdf (IX, 584a) cite une autre attest. ds *Eth*. FEW (III, 306): seit 14. jh.. TLF (8, 466): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 471 (c'est-à-dire l'attest. indiquée ds Gdf).

FRAGILE CCV.CVC

FRAGILE adj., Gdf 'sujet à se casser; facile à briser', lat. FRAGILIS;

Eth, p. 138: (...) celle chose semble estre *fragile* et petite (...).

Gdf (IX, 653c) cite l'attest. ds *Eth* que voici. FEW (III, 745): seit 14. jh.. TLF (8, 1192): 1370-72, Oresme, *Eth*, I, 17 (=p. 138 ds l'éd. Menut, qui ne semble pas avoir été consultée pour cette forme), d'après Gdf.

GÉOMÉTRIQUE CV.V.CV.CCVC

GÉOMÉTRIQUE adj., TLF 'qui relève de la géométrie', gr. γεωμετρικός (lat. GEOMETRICUS);

Eth, p. 288: (...) non pas selon la proporcionalité devant dite, appelee *geometrique* (...).

Gdf (IX, 696a): Oresme, *Eth*, V, 8 (= p. 288, éd. Menut). TL (4, 281): Oresme, *Eth*, p. 288, rapporte une citation étendue. FEW (IV, 118): seit 1371, Oresme. TLF (9, 211): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 288.

GIRATION CV.CV.CGV_{NAS}

GIRATION n. f., FEW ‘mouvement circulaire’, dér. savant du lat. GYRARE;

LCM, p. 544: Par cele *giracion* ceulz qui vennent le blé font venir les pierretes ou milieu du van.

Gdf (IX, 699c) indique la même attest. que voici. TL (4, 323) donne, pour la forme *giracion*, trois citations ds *LCM*. FEW (IV, 358): Mfr. *giracion* 1377, Oresme. TLF (9, 249): 1377, Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, p. 544 (cf. *supra*), „seulement chez cet auteur; repris au XIX^e s.“.

GYMNASTIQUE CVC.CVC.CVC

GYMNASTIQUE adj. et n. f., ‘relatif aux exercices du corps’, gr. γυμναστικός (adj.); γυμναστική (n. f.);

Pol, p. 372: *Gymnastique* est chose appartenant a gymnasie, et meismement ars de faire teles excercitations corporeles est dit *art gymnastique*.

Gdf (IX, 738c) donne deux attest. (adj. et subst. f.) de ce mot en indiquant comme source la „Thèse“ de Meunier, ce qui rend très difficile la tâche d’établir l’ouvrage précis d’où ces formes ont été tirées. FEW (IV, 355): Mfr. *gymnastique* adj., Oresme, mfr. *gymnastique* f. (subst.) Oresme. TLF (9, 613) cite les deux attest. de Gdf (d’après Meunier) avec une datation peu précise, „avant 1382“ (date de la mort de Nicole Oresme).

HABITUDE CV.CV.CVC

HABITUDE n. f., TLF (1) ‘relation, rapport’, (2) ‘disposition générale’, lat. HABITUDO;

Mo, p. XXX: Proportion est une comparaison ou *habitude* faicte d’une chose à ung autre. (1)

Eth, p. 226: (...) convenables a santé ou a bonne *habitude* de corps (...). (2)

Gdf (IX, 740c) signale une attest. chez Oresme, encore une fois sans en expliciter la source exacte (il indique seulement „Oresme, ap. Meunier, *Thèse*“). FEW (IV, 370): Mfr. *habitude de corps*, Oresme; „lt. HABITUDO ist in seiner klt. bed. durch Oresme aufgenommen worden (...) [le mot lat. HABITUDO a été emprunté par Oresme avec le sens qu’il a en lat. classique].“ TLF (9, 635): 1365 *habitude* „relation, rapport“, Oresme, *Mo*, éd. Wolowski, p. XXX; 1370-72 „disposicion générale (du corps)“, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 327-28).

Le sens de ce terme employé par Oresme dans ses traductions se rapproche de celui du mot latin, qui est assez différent de la signification en frm.

HÉROÏQUE CV.CV.VC

HÉROÏQUE adj., TLF ‘relatif aux anciens héros mythologique’, gr. ηρωικός;

Eth, p. 130: Ainsi est il raconté et escript du roy Priant es vers *heroïques* que de ce fist Homerus le poëte.

Gdf (IX, 756c): cite une autre attest. ds *Eth*. FEW (IV, 416): seit Oresme. TLF (9, 795): 1370-72, Oresme, *Eth*, donne trois attest. de ce mot, parmi lesquelles celle ds Gdf et la citation qui figure ci-dessus.

HÉROS V.CV

HÉROS n. m., FEW 'demi-dieu (dans la mythologie grecque et latine)', gr. ηρωος;

Pol, p. 372: Les paiens appelloient *heroes* les ames de ceulz qui avoient esté tres excellens en vertu et en bien, et disoient qu'il estoient deifiés ou faiz diex, ou selon aucuns, demidiex, *semidii*.

FEW (IV, 416): seit ca. 1370, Oresme. TLF (9, 798): 1372-74 *heroes*, Oresme, *Politiques*, éd. Menut, p. 372.

ICOSAÈDRE V.CV.CV.CCV_{NAS} (heute : V.CV.CV.VCC)

ICOSAÈDRE n. m., TLF 'polyèdre limité par vingt faces', gr. εικοσαεδρος;

LCM, p. 642: Le quint a .xx. faces, chascune triangulaire equilatera et est appellé *ycocedron*.

FEW (IV, 531): Mfr. *icocedron*, Or 1377. TLF (9, 1064): 1377 *ycocedron*, Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, III, 12, 176a (=p. 642, cf. *supra*)

IGNARE V.C_{KOMPL}VC

IGNARE adj., TLF 'ignorant', lat. IGNARUS;

Mo, p. VII: (...) actendu que je suis le moindre et le plus *ignare* et inscient de tous (...).

FEW (IV, 541): dp. Oresme. TLF (9, 1104): 1365 „ignorant“, Oresme, *Mo*, p. VII (cf. *supra*).

ILLÉGAL V(C).CV.CVC

ILLÉGAL adj., Gdf 'qui agit contre la loi'; lat. ILLEGALIS;

Eth, 544 („Table des moz divers et estranges“): *ILLEGAL*. Celui est *illegal* qui ne garde pas les loys establies pour le bien commun. Et semblablement, une operacion ou une autre chose qui est entre [sic, à corriger: contre, cf. Knops 1952, 49] les loys est dite *illegale*.

Gdf (IV, 542c) indique Oresme comme auteur, cf. aussi TL (4, 1333) *illegal*, 'ungesetzlich'. D'après FEW (V, 241a) (s. v. 'legalis') *illégal* au sens de „qui n'est pas légal“ est attesté „seit Oresme“, de même *illégalité* „caractère de ce qui est illégal“. TLF (9, 1126) signale un des nombreux lieux d'attestation de ce mot chez Oresme: 1370-72, *Eth*, éd. Menut, p. 277 (cf. *infra*, s. v. 'inégal').

La définition de ce mot que fournit Oresme dans sa „Table des moz divers et estranges“ est très instructive, puisqu'elle fait preuve de la nécessité d'expliquer cette forme inconnue aux lecteurs qui ne maîtrisent pas le latin, ultérieur indice qu'il s'agit d'un néologisme.

ILLÉGALITÉ V(C).CV.CV.CV.CV

ILLÉGALITÉ n. f., Gdf 'caractère de ce qui est illégal', lat. ILLEGALITAS;

Eth, p.277: Et celui qui est illegal, il peut estre dit inequal, mais tele *illegality* ou inequalité contient et regarde toute injustice et est commune a toute injustice.

Gdf (IX, 782a) signale une autre attest. ds *Eth*. FEW (V, 241): seit Oresme. TLF (9, 1126): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 277.

IMPRUDENCE V_{NAS}.CCV.CV_{NAS}C

IMPRUDENCE n. f., TLF ‘manque de sagesse’, lat. IMPRUDENTIA;

Eth, p. 369: Et par *imprudence*, il cuide que les choses qui sont bonnes (...).

Gdf (IX, 789c): Oresme, *Eth*, Gdf cite l’attest. indiquée ci-dessus. FEW (IV, 609): Or 1370. TLF (9, 1277): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 369 (cf. *supra*).

INCIVIL V_{NAS}.CV.CVC

INCIVIL adj., Gdf ‘qui manque de civilité’, lat. INCIVILIS;

Pol, p. 48: Et celui qui est incivil par nature et non pas pour fortune il est malvés ou il est melleur qu’homme

Gdf (X, 3c) cite une attest. chez Oresme tiré de la *Thèse* de Meunier. FEW (II, 723): Mfr. *incivil*, Oresme. TLF (10, 16): avant 1382, Oresme ds Meunier. TLF ne fait que recopier l’attest. et les indications assez vagues que fournit Gdf.

Aucun des trois dictionnaires cités ne précise le lieu exact de l’attest.

INCOMMENSURABLE V_{NAS}.CV(C).CV_{NAS}.CV.CVCC

INCOMMENSURABLE adj., FEW ‘qui n’a pas de commune mesure avec une autre grandeur’, lat.

INCOMMENSURABILIS;

Eth, p. 188: (...) le dyametre et le costé de une figure quarree sont *incommensurables*.

Gdf (X, 4a) indique une attest. chez Evrard de Conty, contemporain de Nicole, datée d’environ 1380 (cf. Dlettrf, I, 435). FEW (II, 951): seit Oresme. TLF (10, 26): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 188 (cf. *supra*).

INDICATIF V_{NAS}.CV.CV.CVC

INDICATIF adj., Gdf ‘qui a la propriété d’indiquer’, lat. INDICATIVUS;

Eth, VI, 11: Les parties principales et integrales de prudence sont la consiliative, la *indicative*, la preparative qui commande.

Gdf (X, 7b) donne l’attest. que voici. FEW (IV, 643): seit Oresme. TLF (10, 84) signale comme lieu de la 1^{re} attest. de cet adj. un texte qui date de 1466.

Une comparaison entre l’éd. Menut et la citation rapportée par Gdf peut remettre en doute la priorité, voire l’existence même de l’attest. Oresmienne; éd. Menut, p. 348: Mais les parties principalz et integralz de prudence sont la consiliative, la *judicative*, la *preceptive* qui commande, *Eth*, VI, 11 ds Gdf.: (...) la *indicative*, la *preparative* (...). Cette différence peut être due à deux facteurs, (1) l’utilisation de deux manuscrits différents par Gdf et par Menut (dont l’un qui contient une erreur du scribe) ou bien (2) une mauvaise lecture du ms de la part de Gdf ou de Menut. En effet, la lecture de Menut semble légèrement plus plausible, elle est sans doute plus proche du texte original. Cette attest. du terme *indicatif* chez Oresme reste donc douteuse, pourtant la forme pourrait se trouver ds un des textes de cet auteur. Quoi qu’il en soit, son attribution à Oresme ds nombre de dictionnaires étymologiques (BW, FEW etc.) témoigne la coutume répandue parmi beaucoup de lexicographes de simplement recopier les attest. citées par Gdf.

INDIFFÉRENCE_{NAS}.CV(C).CV.CV_{NAS}C

INDIFFÉRENCE n. f., FEW 'état d'une chose indifférente', lat. INDIFFERENTIA;

LCM, p. 134: Et se elle ne se pouvoit deviser, elle ne se mouvroit pour l'*indifference* et seroit aussi comme un fer entre .ii. aymans egalz et equalment.

FEW (IV, 646): Mfr. *indifference*, Or 1377 [*LCM*]. TLF (10, 91) présente une attest. presque concomitante, datée 1372.

Ds l'appendice de *LCM*, les éditeurs, Menut et Denomy, signalent plusieurs attest. de ce mot ds le texte. La présence d'une attest. contemporaine peut être interprétée en tant qu'indice du fait qu'à l'époque, le terme, sous forme latine et française, était déjà courant ds le langage des clercs.

INÉGAL V.CV.CVC

INÉGAL adj., FEW 'qui n'est pas égal à une autre chose', lat. INAEQUALIS;

Eth, p. 277: Et semble que celui est dit injuste qui est illegal, et celui qui est aver et celui qui est *inequal*.

FEW (IV, 614): Mfr. *inequal* adj. Or 1370, 427 (l'attest. à p. 427 n'est pas la première ds *Eth*). TLF (10, 146): 1370 *inequal* en parlant de choses, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 427, en parlant de personnes, p. 430.

La forme <inequal> (frm. inégal) n'est sans doute qu'une simple graphie latinisante.

INERTIE V.CVC.CV

INERTIE n. f., TLF 'absence de mouvement', lat. INERTIA;

Eth, p. 336-37: Aussi comme erreur est contraire a science aussi est il un habit contraire a art qui est appellé (...) *inhertie*; et n'a pas nom propre en François.

Gdf (X, 11a) cite la même attest. (Oresme, ap. Meunier, *Thèse*). FEW (IV, 657): Mfr. *innertie*, ca. 1370, Oresme. TLF (10, 154): 1370-72, *inhertie*, Oresme, *Eth*, éd. Menut, 337 (cf. *supra*), attest. isolée.

S'INGÉRER CV_{NAS}.CV.CV

S'INGÉRER v., FEW 'se mêler de qch sans en être prié', lat. INGERERE;

Eth, p. 493: Nul ne se doit *ingerer* pour prendre (...).

Gdf (X, 15b) donne la même attest.. FEW (IV, 689): Or 1370. TLF (10, 224) mentionne, pour la construction *s'ingérer de qqc*, une attest. antérieure à celle ds *Eth*, datée 1362; pour l'emploi absolu de la forme on trouve l'attest. ds *Eth*, éd. Menut, p. 493.

INGRAT V_{NAS}.CCV

INGRAT adj., FEW 'qui manque de reconnaissance', lat. INGRATUS;

Eth, p. 473: (...) se il est *ingrat*, c'est certain signe que il n'estoit et n'est pas digne de bien, mais indigne.

Gdf (X, 15c) cite l'attest. qui figure ci-dessus. FEW (IV, 690): seit Oresme. TLF (10, 226): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 473 (cf. *supra*).

INHABILITÉ V.CV.CV.CV.CV

INHABILITÉ n. f., TLF ‘incapacité légale’, lat. INHABILITAS;

Oresme ds Meunier, p. 184 (?): *inhabilité* à dignité sacerdotale.

FEW (IV, 367): seit Oresme. TLF (10, 230): Avant 1382 droit, Oresme ds Meunier, p. 184.

Les indications du lieu de l’attest. ds les dictionnaires consultés manquent de précision.

INSURRECTION V_{NAS}.CV(C).CVC.CGV_{NAS}

INSURRECTION n. f., Gdf ‘soulèvement contre l’autorité qui gouverne’, lat. INSURRECTIO;

Pol, p. 222: (...) qui establi et fabrica une *insurrection* contre les Spartiates ou temps de Agiselaus (...).

Gdf (X, 23a): *Insurrections, esmeutes* (Oresme ap. Meunier, *Thèse*). FEW (IV, 731): Mfr. *insurrection*, Oresme. TLF (10, 366): 1372-77 [sic], Oresme, *Pol*, Menut, 182a (= p. 222), rare du XVI^e au XVIII^e s..

INVINCIBLE V_{NAS}.CV_{NAS}.CV.CCV

INVINCIBLE adj., TLF ‘qu’on ne peut vaincre’, lat. INVINCIBILIS;

Eth, p. 292: Car se aucun avoit feru un autre contre sa volenté par ignorance *invi[n]cible* ou autrement, il n’en devroit pas estre pugni.

Gdf (X, 30b) cite la même attest. et donne le sens, peu précis ds le contexte, de ‘qu’on ne peut surmonter’. FEW (IV, 801): Mfr. nfr. *ignorance invincible*, terme de théologie, Or 1370. TLF (10, 529): *Ca 1370 ignorance invicible* (sic) „ignorance des choses dont il est impossible qu’une personne en ait connaissance“, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 292, ce sens du mot est un calque du lat. ecclésiastique *ignorantia invincibilis*.

IRONIE V.CV.CV

IRONIE n. f., PR ‘manière de se moquer (de qqn ou de qqch) en disant le contraire de ce qu’on veut faire entendre’, gr. εἰρωνεία;

Eth, p. 255: Item, il est voir-disant et veritables toutes voies, se n’est aucune foiz par yronie, car l’en use de *yronie* a pluseurs.

Ibid., glose 4: *Yronie* est quant l’en dit une chose par quoy l’en veult donner a entendre le contraire.

FEW (IV, 814): Or 1370 (= *Eth*). BW (p. 346): 1370 (Oresme), rare avant le XVI^e s..

IRRATIONNEL V(C).CV.CGV.CVC

IRRATIONNEL adj., TLF ‘non doué de raison’, lat. IRRATIONALIS;

Eth, p. 143: (...) Il est une autre nature ou maniere de puissance de ame, laquele puissance est irraisonnable ou *irracionele* (...).

Gdf (X, 31c) cite une attest. ds *Pol*. FEW (X, 113): 1370, Oresme.

TLF (10, 553): *Ca 1370*, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 328.

LATENT CV.CV_{NAS}

LATENT adj., TLF ‘caché, non apparent’, lat. LATENS;

Eth, p. 416: Encore y convient adjoûter que tele benivolence ne soit pas *latente* et oculte, mais patente et manifeste entre eulz (...).

Gdf (X, 66a) cite l’attest. ds *Eth*, VIII, 3 (p. 416, éd, Menut). FEW (V, 197): seit Oresme. TLF (10, 1023): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 416 (cf. *supra*).

LÉGISLATIVE CV.CVC.CV.CVC

LÉGISLATIVE n. f., Gdf ‘science du législateur’, dér. du lat. LEGISLATOR;

Pol, p. 282: (...) et ce appartient a veoir a la *legislative*, ce est a dire la science du legislateur.

Gdf (IV, 757a) cite l’attest. indiquée ci-dessus. FEW (V, 292): Mfr. *legislative*, Oresme. TLF (10, 1078): 1372-74 subst. f. *legislative* ‘science du législateur’, Oresme, *Pol*, éd. Menut, 240a (= p. 282).

MACHINE CV.CVC

MACHINE n. f., TLF ‘ensemble d’éléments ayant la complexité d’une machine’, lat. MACHINA;

LCM, p. 520: Et donques je met que toute la machine corporelle ou toute la masse de tous les corps du monde est devisee en .ii. parties (...).

Gdf (X, 103c) cite l’attest. ds *LCM* que voici. FEW (VI, 10): Mfr. *machine*, Oresme. TLF (11, 112): 1377, *machine corporelle*, Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, p. 520 (cf. *supra*).

NÉGOCIER CV.CV.CGV

NÉGOCIER v., FEW ‘faire du commerce’, lat. NEGOTIARI;

Oresme ap. Meunier, *Thèse* (?): Occasion de *negocier* et marcheander.

Gdf (X, 196c) cite l’attest. que voici, qui n’a pas pu être localisé. FEW (VII, 90): Mfr. *negocier*, 1370, Oresme. RH (II, 1314): *negocier* v., attesté isolément en 1370 chez Oresme et repris à partir de 1484.

NEUTRE CV.CCV

NEUTRE adj., TLF ‘qui n’est ni bon ni mauvais’, lat. NEUTER;

Eth, p. 499: (...) ou se toutes .ii. estoient *neutres* ou l’autre d’elles estoit *neutre*, c’est a dire ne bonne ne male, l’en devroit faire semblablement.

Gdf (X, 201c) cite l’attest. présentée ci-dessus (d’après Littré). FEW (VII, 106): Mfr. nfr. *neutre* adj., Or 1370. TLF (12, 120): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 499 (cf. *supra*).

OBJET VC.CV

OBJET n. m., TLF ‘toute chose qui affecte les sens et en particulier la vue’, lat. OBJECTUM;

Eth, p. 181: Item, vers quoy ou en quoy elle est quant a la matere ou a le *object*.

Gdf (X, 218b) cite une autre attest. chez Oresme. FEW (VII, 264): Mfr. *object* Or 1370. TLF (12, 343): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 545 („Table des moz divers et estranges“).

OLIGARCHIE V.CV.CVC.CV

OLIGARCHIE n. f., Gdf 'gouvernement ou l'autorité est entre les mains d'un petit nombre de citoyens privilégiés', gr. ολιγαρχια;

Eth, p. 435: Et de aristocracie l'en tourne par transgression ou corrupcion en *oligarchie* (...).

Gdf (X, 229b) cite cinq attest. ds *Pol.* FEW (VII, 346): 1370, Oresme. TLF (12, 472): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 435 (cf. *supra*).

OLIGARCHIQUE V.CV.CVC.CVC

OLIGARCHIQUE adj., FEW 'qui appartient à l'oligarchie', gr. ολιγαρχικός;

Eth, p. 285: Et ceus qui gouvernent selon policie *oligarchique* (...).

Gdf (X, 229c) cite trois attest. ds *Pol.* FEW (VII, 346): 1370-72, Oresme. TLF (12, 472): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 285.

OPHTALMIE VC.CVC.CV

OPHTALMIE n. f., FEW 'affection inflammatoire de l'œil et de ses annexes'; gr. οφθαλμια;

Eth, p. 502: Et a ceuls qui ont une maladie es yex appellee *obtalmie* les choses qui ne sont pas blanches leur semblent blanches.

Gdf (X, 234b) cite, parmi plusieurs attest. ds d'autres textes non datés, l'attest. indiquée ci-dessus, tirée de l'*Eth* de Nicole Oresme. FEW (VII, 371): Mfr. *obtalmie*, 1370. TLF (12, 541): 1370-72 *obtalmie*, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 502 (cf. *supra*).

PÉCUNIEUX CV.CV.CGV

PÉCUNIEUX adj., TLF 'qui a beaucoup d'argent', lat. PECUNIOSUS;

Eth, p. 112: Or disons après que il est certain que le riche *peccunieux* souvent acquiert ou pert ses richesses par violence ou par force.

Gdf (X, 303a) signale la même citation de l'*Eth*. FEW (VIII, 115): seit Or 1370. TLF (12, 1251): 1370-72 *peccunieux*, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 112, v. citation ci-dessus.

PÉDAGOGUE CV.CV.CVC

PÉDAGOGUE n. m., FEW 'précepteur, maître qui élève, instruit les enfants', gr. παιδαγωγός;

Eth, p. 229: Et aussi comme il convient que l'enfant vive selon le commandement du pedagoge (...).

FEW (VII, 463): Mfr. *pedagoge*, Oresme. TLF (12, 1253): 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, III, 27, 65b (= p. 229).

PHILANTHROPE CV.CV_{NAS}.CCVC

PHILANTHROPE n. m., FEW 'qui aime le genre humain', gr. φιλανθρωπος;

Eth, p.413: Et pour ce, nous loon ceulz que l'en appelle *phylantropos*, c'est a dire ceuls qui aiment les hommes.

Gdf (X, 331a) cite l'attest. ds *Eth*, VIII, 1 (= p. 413). FEW (VIII, 378): Mfr. nfr. *philantrope*, Oresme; „[n]ach Oresme, der gr. φιλανθρωπος der lat. Aristotelesübersetzung entlehnt, führt Fénelon die Wortgruppe (...) ein [après Oresme qui emprunte gr. φιλανθρωπος à la

version latine d’Aristote, c’est Fénelon qui introduit ce groupe de mots]“. TLF (13, 243) mentionne, en tant que 1^{re} attest. une attest. ds les *Dialogues des morts* de Fénelon, 1712, en précisant „[philanthrope] emprunté une 1^{re} fois vers 1370-72, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 413 (cf. *supra*).

PRATIQUANT CCV.CV.CV_{NAS}

PRATIQUANT adj. et n. m., FEW ‘celui qui use habituellement de certaines choses’, cf. lat. PRACTICUS;

Eth, p. 344: (...) il sont plus actis et mieulx *pratiquans* que ceulz qui scevent teles choses universeles.

FEW (IX, 274): 1370, Oresme.

PRÉDOMINANT CCV.CV.CV.CV_{NAS}

PRÉDOMINANT part. prés., adj., TLF ‘qui prédomine’, lat. PRAEDOMINARI;

Pol, p. 53: (...) et est appellé *element predominant*.

Gdf (X, 402c) cite l’attest. ds *Pol* que voici. TLF (13, 1039) signale comme 1^{re} attest. du participe présent avec fonction adjectivale l’attest. ds *Pol* (1372-74), éd. Menut, p. 53 (cf. *supra*).

PRÉEXISTER CCV.VC.CVC.CV

PRÉEXISTER v., TLF ‘exister antérieurement (à quelqu’un, à quelque chose)’, lat. PRAEEX(S)ISTERE;

LCM, p. 614: Mais posé que corps ne puisse estre fait fors d’autre corps *prëexistent* ou precedent (...).

TLF (13, 1040): 1377 part. prés. adj. et subst. *prëexistent*, Oresme, *LCM*, éd. Menut, p. 614 et p. 632.

PRÉMÉDITATION CCV.CV.CV.CV.CGV_{NAS}

PRÉMÉDITATION n. f., TLF ‘action de préméditer’, lat. PRAEMEDITATIO;

Eth, p. 308: Et pour ce, les choses qui sont faites par yre ne sont pas jugiees estre faites par providence ou *premeditacion* comme devant avisees.

Gdf (X, 405b) cite l’attest. ds *Eth*, V, 17 que voici (p. 308, éd. Menut). FEW (IX, 299): seit ca. 1370. TLF (13, 1058): *premeditacion*, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 308 (cf. *supra*).

RECTILIGNE CVC.CV.CVC_{KOMPL}

RECTILIGNE adj., TLF ‘se dit d’une figure formée de lignes droites’, lat. RECTILINEUS;

LCM, p. 378: Et se elle est *rectiligne*, il convient que elle soit contenue de plusieurs lignes (...).

Gdf (X, 508b) cite une autre attest. chez Oresme (ds *Thèse* de Meunier). FEW (X, 164): seit Oresme. TLF (14, 554): 1377 (adj.), Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, p. 378.

RÉFÉRER CV.CV.CV

RÉFÉRER v., TLF ‘rapporter, mettre en rapport’, lat. REFERRE;

Eth, p. 140: (...) et a ceste doit l’en *referer* toutes les autres.

Gdf (X, 515c) cite l’attest. des *Eth*, I, 18, 20b (p. 140, éd. Menut). FEW (X, 189): 1370, Oresme. TLF (14, 605): 1370, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 140 (cf. *supra*).

RELÉGATION CV.CV.CV.CV_{NAS}

RELÉGATION n. f., TLF ‘action d’exiler, de bannir’, lat. RELEGATIO;

Pol, p. 143: Et pour ce, les cités qui se gouvernent selon policie democratique funt de telz gens *relegation*, ce est a dire qu’il les envoient en exil ou bannissent (...).

Gdf (X, 530c) cite la même attest. ds *Pol* (p. 143, éd. Menut). FEW (X, 230). 1370, Oresme. TLF (14, 718): 1372-74, Oresme, *Pol*, éd. Menut, p. 143.

RELÉGUER CV.CV.CV

RELÉGUER v., TLF ‘exiler dans un lieu déterminé’, lat. RELEGARE;

Pol, p. 163: Et ne est pas chose appartenant ou avenant occirre tel homme ou chacier ne bannir ou *releguer*.

Gdf (X, 530c) cite l’attest. qui figure ci-dessus (en indiquant comme source la *Thèse* de Meunier). FEW (X, 230): 1370, Oresme. TLF (14, 718): 1372-74, Oresme, *Pol*, p. 163.

RÉTRACTER CV.CCVC.CV

RÉTRACTER v., Gdf ‘retirer formellement (ce qu’on a dit)’, lat. RETRACTARE;

Eth, p. 454: (...) les loys ne contraignent pas l’achetëeur a plus poier ou *retracter* le marchié se il n’y avoit erreur.

Gdf (X, 566b) cite l’attest. ds *Eth*, IX, 1 (p. 454, éd. Menut). FEW X, 340): 1370, Oresme. TLF (14, 1041) pour les sens de ‘révoquer, annuler’: 1370, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 454 (cf. *supra*).

SCIENTIFIQUE CGV_{NAS}.CV.CVC

SCIENTIFIQUE adj., TLF ‘qui relève du domaine de la science, qui la science’, lat. SCIENTIFICUS;

Eth, p. 331: Or dison donques que de ces parties une est *scientifique* [sic] ou speculative, l’autre est raciocinative ou pratique.

Gdf (X, 640) cite l’attest. ds *Eth*, VI, 1 (p. 331, éd. Menut). FEW (XI, 309): Mfr. *proposition scientifique*, 1370. TLF (15, 185): 1370, Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 331.

SÉGRÉGATION CV.CCV.CV.CGV_{NAS}

SÉGRÉGATION n. f., FEW ‘action de ségréger’, lat. SEGREGATIO;

LCM, p. 618: Et ce appert clerement, car terre et feu sont fais de telz corps par *segregacion* ou par resolucion.

Gdf (X, 652a) donne une attest. chez Jean Golein, écrit ‘Goulain’, datée 1374. FEW (XI, 414): Mfr. *segregacion*, 1374, Gdf; 1377, Oresme (MSt 5, 315, la première édition de *LCM* préparée

par Menut et Denomy en 1942/1943); pour une fois FEW donne des références bibliographiques précises. TLF (15, 262) ne fait que répéter l'attest. présente ds Gdf en y introduisant d'ailleurs une faute d'orthographe ('Goucain' au lieu de 'Goulain' = Jean Golein).

Si la datation de l'attest. ds Gdf est fiable, les deux formes, l'une, chez Jean Golein, de 1374, l'autre, ds *LCM*, de 1377, sont, à quelques années près, contemporaines. Dans ce contexte, il convient de rappeler que, de même que Nicole Oresme, „Jean Golein fut l'un des traducteurs de Charles V les plus productifs“ (Dlettrf, I, p. 787). On peut donc concevoir un échange intellectuel et linguistique permanent entre les différents traducteurs à la cour de ce roi (1364-1380), surnommé „le Sage“ à cause de son attitude favorable à l'égard des sciences et des lettres.

TÉNUITÉ CV.CGV.CV

TÉNUITÉ n. f., TLF 'qualité de ce qui est mince, grêle, fin', lat. TENUITAS;

LCM, p. 712: (...) et aucunes autres pour la tenuité ou tenüece de leur figure (...).

FEW (XIII, 231): Or 1377. TLF (16, 95): ca 1375, Oresme, *LCM*, éd. Menut, p. 712.

TÉTRAGONE CV.CCV.CVC

TÉTRAGONE n. f., Gdf 'à quatre côtés', gr. τετραγωνος;

Eth, p. 134: (...) qui est veritablement bon et *tetragone* senz vitupere.

Gdf (X, 761b): subst. m., donne une attest. ds *Eth*. FEW (XIII, 288): „tétraèdre“, 1370, Oresme. TLF (16, 166): 1370 subst. m. 'tétraèdre', Oresme, *Eth*, éd. Menut, p. 134 (cf. *supra*).

Aujourd'hui nom d'une plante (n. f.).

TRAGÈDIE CCV.CV.CV

TRAGÈDIE n. f., TLF 'poème dramatique', gr. τραγωδία;

Eth, p. 137: (...) que l'en raconte es *tragedies* (...).

Gdf (X, 793c) donne trois attest. de la forme, qui sont à dater ca. 1300, ca. 1380 et 1370 (*Eth*); l'attest. de 1300, ds la traduction de la *Consolation* de Boèce par Jean de Meun, est écrite 'tregedie'. Les deux attest. qu'indique TLF (16, 453) sont celles signalées par Gdf: ca 1300 (Jean de Meun, trad. Boèce, *Consolation*); 1370 (Oresme, *Ethiques*, éd. Menut, p. 137), cf. *supra*.

TYRANNIQUE CV.CV(C).CVC

TYRANNIQUE adj., Gdf 'qui appartient à la tyrannie', gr. τυραννικός;

Mo, p. XXXI: (...) que ceste exaction seroit injuste et vrayement *tyrannique* (...).

Eth, p. 435: Et tele chose est plus manifeste en ceste policie *tyrannique* pour ce que elle est tres mauvaise.

Pol, p. 147: (...) et en tant comme il estoient despotiques et que les subjects estoient sers, il estoient *tiranniques* (...).

Gdf (X, 820c) cite l'attest. ds. *Eth*, VIII, 13 (p. 435, éd. Menut). FEW (XIII, 463): 1370, Oresme. TLF (16, 775): 1365, Oresme, *Mo*, XXXI, éd. Wolowski, 1372-74, Oresme, *Pol*, éd. Menut, p. 147.

UNANIMITÉ V.CV.CV.CV.CV

UNANIMITÉ n. f., TLF 'conformité d'opinion', lat. UNANIMITAS;

Ycon, p. 843: que il voulsissent donner à Nausique mari et maison et *unanimité* ou concorde (...).

FEW (XIV, 27): Or 1370. TLF (16, 800): 1374, Oresme, *Ycon*, éd. Menut, p. 843.

VACATION CV.CV.CGV_{NAS}

VACATION n. f., Gdf 'repos, cessation de travail, loisir', lat. VACATIO;

Eth, p. 121: Il semble que félicité est en *vacacion* (...).

Ibid., glose 1: Et par *vacacion* il entent repos ou cessacion de labeur ou de occupacions en negoces.

Gdf (VIII, 127a) cite deux attest. ds *Eth*. TL (11, 74) cite une attest. chez Gilles le Muisit (1272-1353) au sens particulier de 'vacance, poste vacant': „Par le mort Boniface se fist *vacations*“. TLF (16, 867) indique, pour l'acception spéciale 'dispense de charges publiques' une attest. chez Bersuire, *Tite-Live*, 1355, à côté de laquelle est mentionnée l'attest. chez Oresme, 1370, *Eth*, p. 521 (le numéro de page, 121, indiqué est incorrect).

Il s'agit d'un néologisme sémantique de Nicole Oresme, postérieur de quelques décennies aux attest. chez Gilles le Muisit et chez Bersuire.

VESTIGE CVC.CVC

VESTIGE n.m., TLF 'marque, reste d'une entité, d'une action', lat. VESTIGIUM;

LCM, p. 56: (...) ce nouz enseigne nature en laquele est relucente la fourme, *vestige* ou estrace de Dieu.

FEW (XIV, 351): Or 1377 [=LCM]. TLF (16, 1081): 1377, Oresme, *LCM*, éd. Menut/Denomy, p. 56 (v. la citation qui figure ci-dessus).

Quellen der wortgeschichtlichen Untersuchung

I. Editionen

Nicole Oresme: *Traictié de la première invention des monnoies*. Textes français et latin d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale. Publié et annoté par L. Wolowski, Paris 1864. (ca. 1365)

Nicole Oresme: *Le livre de Ethiques d'Aristote*. Published from the text of the MS. 2902, Bibliothèque Royale de Belgique, with a critical introduction and notes by Albert Douglas Menut, New York 1940. (1370-72)

Nicole Oresme: *Le Livre de Politiques d'Aristote*. Published from the text of the Avranches Manuscript 223 with a critical introduction and notes by A. D. Menut. Transactions of the American philosophical society, vol. 60, part 6, Philadelphia 1970. (1372-74)

Nicole Oresme: *Le Livre de Yconomique d'Aristote*. Critical Edition of the French text from the Avranches Manuscript with the original Latin version, introduction and English translation by A. D. Menut. Transactions of the American Philosophical Society, vol. 47, part 5, Philadelphia 1957. (1374)

Nicole Oresme: *Le Livre du ciel et du monde*. Edited by A. D. Menut and Alexander J. Denomy, translated with an introduction by A. D. Menut, Madison; Milwaukee; London 1968 (¹1942/43 dans *Mediaeval Studies*, 3, 4, et 5). (1377)

II. Wörterbücher

Battisti, Carlo/Alessio, Giovanni (a cura di): *Dizionario etimologico italiano*, Firenze 1950-1957.

Bloch, Oscar/Wartburg, Walther von: *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris ⁵1968.

Cortelazzo, Manlio/Zolli, Paolo: *Dizionario etimologico della lingua italiana*, Bologna ²1999.

Godefroy, Frédéric: *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris 1881-1902.

Grente, Georges (sous la direction de): *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*. Ouvrage préparé par Robert Bossuat, Louis Pichard et Guy Raynaud de Lage.

Édition entièrement revue et mise à jour sous la direction de Geneviève Hasenohr et Michel Zink, Paris 1994 (¹1964).

Hatzfeld, Adolphe/Darmesteter, Arsène/Thomas: *Dictionnaire général de la langue française*, Paris ⁶1920.

Imbs, Paul (sous la dir.): *Trésor de la langue française*. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960), Paris 1970-1994. (online: TLFi)

Littré, Émile: *Dictionnaire de la langue française*, Paris 1863-1873 (Complément 1877).

Rey, Alain (sous la direction de): *Le Robert Dictionnaire historique de la langue française*, Paris 1992.

Rey-Debove, Josette/ Rey, Alain: *Nouveau Petit Robert*. Nouvelle éd. du *Petit Robert* de Paul Robert, Paris 1994.

Tobler, Alfred/Lommatzsch, Erhard: *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin; Wiesbaden 1915s..

Wartburg, Walther von: *Französisches Etymologisches Wörterbuch*. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschates. Bonn; Leipzig; Berlin; Heidelberg; Basel; Nancy 1922s..

III. Studien

Baldinger, Kurt: „Zum Übergang von der lateinischen zur französischen Fachterminologie im 14. Jahrhundert“, *Zeitschrift für Romanische Philologie* Bd. 91 (1975), 485-490.

Brunot, Ferdinand: *Histoire de la langue française*. Vol. I, tome 1: *De l'époque latine à la Renaissance*, Paris 1905.

Holtus, Günter: *Lexikalische Untersuchungen zur Interferenz: die franko-italienische Entrée d'Espagne*, Tübingen 1979.

Kluge, G.: „Der neue Wortschatz in Oresmes „*Traité de la Monnaie*“ (ca. 1361)“, *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu Berlin*, VI, 1956/57, 103-114.

Knops, Jan P.: *Études sur la traduction française de la morale à Nicomache d'Aristote par Nicole Oresme*, Groningen 1952.

Marchello-Nizia, Christiane: *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris 1997.

Meissner, F.-J.: „Maistre Nicole Oresme et la lexicologie française“, *Cahiers de lexicologie*, XL, 1982, 51-66.

Picoche, Jacqueline/Marchello-Nizia, Christiane: *Histoire de la langue française*, Paris³1994.

Taylor, Robert: „Les néologismes chez Nicole Oresme, traducteur du XIV^e siècle“, in: Straka, Georges (sous la dir.): *Linguistique et Philologie romanes. Actes du X^e congrès international de linguistique et philologie romanes (Strasbourg, 23-28 avril 1962)*. Paris 1965, 727-736.